



FESTIV'ARLES
Maintenance et Traditions

REGLEMENT DU CONCOURS DE MANIABILITÉ ENFANTS 2021

Dimanche 11 juillet 2021 – Manade Jacques BON – Le Sambuc 13200 ARLES

- ☆ Ce concours aura lieu sur le territoire du Pays d'Arles. Il est ouvert à tous les cavaliers Enfants de 6 à 12 ans, de toutes les régions, et aux chevaux de race Camargue, harnachés Camargue.
- ☆ Le 1^{er} prix sera un bon d'achat d'une valeur de 50€, le 2^{ème} d'une valeur de 30€ et le 3^{ème} d'une valeur de 20€.
Ces bons d'achats sont offerts par Festiv'Arles - Maintenance et Traditions et sont à récupérer à l'Espace Sellerie Mailhan à Fourques 30300.

- ☆ Les inscriptions seront reçues jusqu'à 13 h 30.

Chaque cavalier devra, **obligatoirement**, se munir du carnet d'identification et l'assurance du cheval à jour de ses vaccinations, qui seront présentés dès l'arrivée à la manade.
Le vétérinaire sera sur place pour contrôler les documents.

Il sera exigé également une assurance responsabilité civile du cavalier en cours de validité.

Sans document, le cheval ne pourra pas participer au concours.

- ☆ Le parcours est tracé en fonction du terrain, par des professionnels du monde du cheval. Le classement sera déterminé par le chronométrage et par les pénalités éventuelles.
- ☆ Par mesure de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation de tout cheval.
- ☆ **Les organisateurs déclinent toutes responsabilités sur le parcours.**
- ☆ **Bien que, par tradition, cette épreuve se déroule selon les règles de la plus grande courtoisie, les litiges éventuels seront soumis au comité organisateur dont la décision sera sans appel.**
- ☆ **Pour les participants le port de la bombe ou casque et du gilet de protection sont obligatoires.**
- ☆ **Pour les participants mineurs l'autorisation parentale doit être complétée et remise à Festiv'Arles – Maintenance et Traditions, organisateur de la manifestation ainsi que la photocopie de la carte d'identité des parents et celle de la personne mineure.**
- ☆ **En l'absence de ces documents l'enfant mineur ne pourra pas participer.**

En cas d'accident, FESTIV'ARLES – Maintenance et Traditions décline toute responsabilité en ce qui concerne le public et les participants.